

**Fiche santé sécurité**

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	44-5457-5	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2025/06/18	Remplace la version datée de :	2025/05/01

SECTION 1 : Identification**1.1 Identifiant du produit**

MATÉRIAU D'ÉTANCHÉITÉ POUR L'AÉROSPATIALE AC-350 A-2

Numéros d'identification de produit

70-0053-0008-5	70-0053-0009-3	70-0053-0011-9	70-0053-0054-9	70-0053-0093-7
70-0053-0093-7	70-0053-0094-5	70-0053-0094-5		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation**Utilisations recommandées**

Pour utilisation industrielle ou professionnelle uniquement., Agent D'étanchéité

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

30-3554-0, 44-5051-6

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode

d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	44-5051-6	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2025/06/23	Remplace la version datée de :	2025/04/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU D'ÉTANCHÉITÉ POUR L'AÉROSPATIALE AC-350 A-2 CATALYSEUR

Numéros d'identification de produit

LA-T100-3537-0	LA-T100-3562-5	LA-T100-3562-6	LA-T100-3562-7	LA-T100-3562-8
LA-T100-3562-9	LA-T100-3587-1	42-0044-2278-0		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Agent de durcissement

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospace
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave.

Provoque des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système nerveux | système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :

Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection.

Réponse:

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. Se rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Dioxyde de Manganèse	1313-13-9	29 - 48	Oxyde de manganèse (MnO ₂)
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	20 - 45	Dibenzoate d'oxydiéthylène
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	< 15	Dibenzoate d'oxydi-1,1-propanediyle
Zéolithes	1318-02-1	2 - 10	Zéolithes
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	< 5	Oxyde d'aluminium (non fibreux)
Silice	7631-86-9	< 5	Silice
Composé organique hétérocyclique	Secret Fabrication	< 2	Ne s'applique pas
Oxyde de disodium	1313-59-3	0 - 1.94	Oxyde de disodium (Na ₂ O)

Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice
---	------------	--------------------------------	---

Composé organique hétérocyclique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
oxydes d'azote
Oxydes de soufre

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un équipement de protection complet (Bunker Gear) et un appareil respiratoire autonome (SCBA).

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FTSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Les substances inorganiques manganèse	1313-13-9	ACGIH	MPT(comme Mn, fraction inhalable):0.02 mg/m ³ ; MPT(comme Mn, fraction respirable):0.1 mg/m ³	
Aluminium, composants insolubles	1318-02-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m ³	
Aluminium, composants insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m ³	

Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Noir-marron
Odeur	Pas de données disponibles
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	10
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F)
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,6 kg/l
Densité relative	1,61
Hydrosolubilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	<i>Ne s'applique pas</i>
Composés Organiques Volatils	1,8 g/l
Pourcentage de matières volatiles	0,1 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	1,8 g/l
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Non déterminé

10.5 matériaux incompatibles

Agents réducteurs

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
Dioxyde de Manganese	Dermale	Rat	LD50 2 000 mg/kg
Dioxyde de Manganese	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,5 mg/l
Dioxyde de Manganese	Ingestion	Rat	LD50 > 2 197 mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

Dibenzoate d'oxydipropyle	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 200 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Rat	LD50 3 295 mg/kg
Zéolithes	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Zéolithes	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,57 mg/l
Zéolithes	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de disodium	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg
Composé organique hétérocyclique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Dioxyde de Manganese	Lapin	Aucune irritation significative
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Zéolithes	Lapin	Aucune irritation significative
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de disodium	Composants similaires	Corrosif
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Dioxyde de Manganese	Lapin	irritant léger
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Zéolithes	Lapin	irritant léger
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de disodium	Composants similaires	Corrosif
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Dioxyde de Manganese	Mouris	Non classifié

Dibenzoate d'oxydipropyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Silice	Hommet et animal	Non classifié
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Dioxyde de Manganese	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Manganese	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dibenzoate d'oxydipropyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice	In Vitro	N'est pas mutagène
Oxyde d'aluminium	In Vitro	N'est pas mutagène
Composé organique hétérocyclique	In Vitro	N'est pas mutagène
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Dioxyde de Manganese	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/m3	2 génération
Dioxyde de Manganese	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Lapin	LOAEL 250 mg/kg	1 jours
Dioxyde de Manganese	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 354 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Dioxyde de Manganese	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 61 mg/m3	gestation en lactation
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509	1 génération

				mg/kg/jour	
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Oxyde de disodium	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Dioxyde de Manganese	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Singe	LOAEL 1,1 mg/m3	10 mois
Dioxyde de Manganese	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	système vasculaire foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	90 jours
Silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,035 mg/l	13 semaines
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	système vasculaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,035 mg/l	13 semaines
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	5 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	44-5051-6	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2025/06/23	Remplace la version datée de :	2025/04/23

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 30-3554-0
Date de parution : 2025/12/16

Numéro de la version : 10.00
Remplace la version datée de : 2025/10/09

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU D'ÉTANCHÉITÉ POUR L'AÉROSPATIALE - AC-350 A-1/2, A-1 3M(MC) - BASE

Numéros d'identification de produit

LC-B100-1136-5	LC-B100-1136-6	LC-B100-1136-7	LC-B100-1136-8	LC-B100-1136-9
LC-B100-1137-0	LC-B100-1137-1	LC-B100-1137-2	42-0044-2111-3	42-0044-2112-1
42-0044-2113-9	42-0044-2258-2	42-0044-2259-0	UU-0127-6447-6	

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Usage général

Pour utilisation industrielle ou professionnelle uniquement.

Utilisation prévue

Agent D'étanchéité

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions automobiles et aéros spatiales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.
Danger par aspiration : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.
Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut être mortel s'il est ingéré et qu'il pénètre dans les voies respiratoires.

Provoque des lésions aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée : Système cardiovasculaire | rein/voies urinaires | foie | système nerveux | système respiratoire | organes sensoriels.

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection pour les yeux et des dispositifs de protection pour les voies respiratoires (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux

applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Caoutchouc Polysulfure	68611-50-7	50 - 60	1,2,3-Trichloropropane polymérisé avec le bis(2-chloroéthoxy)méthane et le sulfure de sodium [Na ₂ (Sx)], réduit
Carbonate de Calcium	471-34-1	10 - 15	Acide Carbonique, sel de calcium (1:1)
Polyéthylène Oxyde	68441-17-8	10 - 15	Éthylène homopolymérisé, oxydé
Toluène	108-88-3	7 - 13 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5 - 10 Secret Fabrication *	Oxyde de titane (TiO ₂)
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	1 - 5 Secret Fabrication *	2-butanone
Résine d'époxy	25085-99-8	0.1 - 1 Secret Fabrication *	2,2'-[Isopropylidènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane homopolymérisé
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Phénol, polymère avec formaldéhyde
Acétone	67-64-1	<= 0.99	2-Propanone
Cyclohexane	110-82-7	<= 0.99	Cyclohexane
HEPTANE	142-82-5	<= 0.99	Heptane
MBK	108-10-1	0 - 0.99	2-Pentanone,4-méthyle-

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir; Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Pneumopathie par aspiration (toux, halètement, suffocation, brûlure de la bouche et difficulté à respirer). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Formaldéhyde
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Chlorure d'hydrogène

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FTSS du

solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
MBK	108-10-1	ACGIH	MPT:20 ppm;STEL:75 ppm	
Toluène	108-88-3	ACGIH	MPT:20PPM	
Cyclohexane	110-82-7	ACGIH	MPT:100 ppm	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m ³ ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m ³	
Heptane, isomères linéaires et ramifiés	142-82-5	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:400 ppm	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	471-34-1	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m ³	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	471-34-1	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m ³	
Acétone	67-64-1	ACGIH	MPT:250 ppm;STEL:500 ppm	
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	ACGIH	MPT: 75 ppm;STEL: 150 ppm	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc
Odeur	Aromatique Mercaptan
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	285,3 °C [Détails:Décompose]

Point d'éclair :	17,1 °C [<i>Méthode de test:</i> Coupe fermée] [<i>Détails:</i> Dates de tests]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 2.
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur relative	≥ 1 [<i>Ref Std:</i> Air=1]
Densité	1,27 g/ml
Densité relative	1,27 [<i>Ref Std:</i> Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	210 g/l [<i>Méthode de test:</i> Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	17 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	215 g/l [<i>Méthode de test:</i> Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	<i>Ne s'applique pas</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Agents réducteurs

Acides puissants

Bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Pneumonite chimique (aspiration) : les signes et les symptômes sont notamment la toux, une respiration haletante, une suffocation, des brûlements buccaux, des difficultés respiratoires, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose) et, possiblement, le décès. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le système olfactif : Les signes/symptômes peuvent inclure une diminution du sens olfactif et/ou une perte complète de l'odorat. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque "L'Examen des substances dangereuses pour le toluène publié par Santé Canada conclut que le toluène est également source de toxicité pour les organes cibles en cas d'exposition prolongée ou répétée au niveau du système cardiovasculaire (cœur), du système respiratoire (poumon) les reins et du foie. Effets cardiaques : les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), une modification de la fréquence cardiaque, un endommagement du muscle cardiaque, une crise cardiaque, et peuvent être mortels. Effets respiratoires : les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, une respiration sifflante, l'augmentation de la fréquence cardiaque, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose), la production d'expectorations, des changements dans les tests de la fonction pulmonaire et/ou une insuffisance respiratoire. Effets sur les reins et la vessie : les signes/symptômes peuvent inclure des changements dans la production d'urine, des douleurs abdominales ou lombaires, une augmentation du taux de protéines dans l'urine, une augmentation du taux d'azote uréique dans le sang (AUS), la présence de sang dans l'urine et une miction douloureuse. Effets sur le foie : les signes/symptômes peuvent comprendre une perte d'appétit, une perte de poids, de la fatigue, une faiblesse, une sensibilité

abdominale et une jaunisse.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Méthyl Isobutyl Cétone	108-10-1	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Caoutchouc Polysulfure	Dermale	Rat	LD50 > 7 800 mg/kg
Caoutchouc Polysulfure	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Carbonate de Calcium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de Calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de Calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Polyéthylène Oxyde	Ingestion	Rat	LD50 > 2 500 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
HEPTANE	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
HEPTANE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 33,5 mg/l
HEPTANE	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétone	Dermale	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l

Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
MBK	Dermale	Lapin	LD50 > 16 000 mg/kg
MBK	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11 mg/l
MBK	Ingestion	Rat	LD50 3 038 mg/kg
Cyclohexane	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cyclohexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 32,9 mg/l
Cyclohexane	Ingestion	Rat	LD50 6 200 mg/kg
Résine d'époxy	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Résine d'époxy	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 2 900 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Caoutchouc Polysulfure	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de Calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant
Polyethylene Oxyde	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritation minimale.
HEPTANE	Jugement professionnel	irritant légère
Acétone	Mouris	Irritation minimale.
MBK	Lapin	irritant légère
Cyclohexane	Lapin	irritant légère
Résine d'époxy	Lapin	irritant légère
Polymère phénol-formaldéhyde	Homme et animal	irritant légère

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Caoutchouc Polysulfure	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de Calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant modéré
Polyethylene Oxyde	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritant grave
HEPTANE	Composants similaires	irritant légère
Acétone	Lapin	Irritant grave
MBK	Lapin	irritant légère
Cyclohexane	Lapin	irritant légère
Résine d'époxy	Lapin	Irritant modéré
Polymère phénol-formaldéhyde	Homme et animal	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Caoutchouc Polysulfure		Non classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non classifié

Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié
HEPTANE	Composants similaires	Non classifié
MBK	Cochon d'Inde	Non classifié
Résine d'époxy	Hommet et animal	sensibilisant
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet et animal	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Résine d'époxy	Humain	Non classifié
Polymère phénol-formaldéhyde	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Toluène	In Vitro	N'est pas mutagène
Toluène	In vivo	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Méthyle éthyle cétone	In Vitro	N'est pas mutagène
HEPTANE	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétone	In vivo	N'est pas mutagène
Acétone	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
MBK	In Vitro	N'est pas mutagène
Cyclohexane	In Vitro	N'est pas mutagène
Cyclohexane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Résine d'époxy	In vivo	N'est pas mutagène
Résine d'époxy	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Toluène	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
Acétone	Non spécifié	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
MBK	Inhalation	Multiple espèces animales	Cancérogène

Résine d'époxy	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
----------------	---------	--------	---

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de Calcium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	pendant la grossesse
Acétone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 700 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,2 mg/l	pendant l'organogénèse
MBK	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 8,2 mg/l	2 génération
MBK	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
MBK	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 8,2 mg/l	2 génération
MBK	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l	pendant l'organogénèse
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,9 mg/l	2 génération
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	2 génération

		femelles		effet nocif observé 750 mg/kg/jour	
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine d'époxy	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de Calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	ne s'applique pas
HEPTANE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
HEPTANE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

HEPTANE	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	foie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
MBK	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 0,1 mg/l	2 heures
MBK	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
MBK	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
MBK	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 900 mg/kg	ne s'applique pas
Cyclohexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Cyclohexane	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Cyclohexane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Résine d'époxy	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de Calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	système auditif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions	Humain	Niveau sans effet nocif	empoisonnement et / ou

			répétées ou d'une exposition prolongée.		observé Pas disponible	abus
Toluène	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système olfactif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 mois
Toluène	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif	14 jours

					observé 600 mg/kg/jour	
Toluène	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/jour	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/jour	4 semaines
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	31 semaines
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	7 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 173 mg/kg/jour	90 jours
HEPTANE	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	30 semaines

					observé 6,15 mg/l	
HEPTANE	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,5 mg/l	16 semaines
HEPTANE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,2 mg/l	26 semaines
HEPTANE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,2 mg/l	26 semaines
Acétone	Dermale	yeux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 119 mg/l	pas disponible
Acétone	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 896 mg/kg/jour	14 jours
Acétone	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 400 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif	13 semaines

					observé 11 298 mg/kg/jour	
Acétone	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 11 298 mg/kg/jour	13 semaines
MBK	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
MBK	Inhalation	cœur	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,8 mg/l	2 semaines
MBK	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,4 mg/l	90 jours
MBK	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,1 mg/l	14 semaines
MBK	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	90 jours
MBK	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	90 jours
MBK	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
MBK	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
MBK	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
MBK	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
MBK	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
MBK	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours
MBK	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours
MBK	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours
MBK	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours

MBK	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/jour	120 jours
Cyclohexane	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,7 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 2,7 mg/l	10 semaines
Cyclohexane	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	14 semaines
Cyclohexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,6 mg/l	30 semaines
Résine d'époxy	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	2 années
Résine d'époxy	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Résine d'époxy	Ingestion	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine d'époxy	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine d'époxy	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine d'époxy	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine d'époxy	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine d'époxy	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine d'époxy	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

L'Examen des substances dangereuses pour le toluène publié par Santé Canada conclut que le toluène provoque également des effets nocifs sur le système cardiovasculaire (cœur), le système respiratoire (poumon), les reins et le foie à la suite d'une exposition chronique répétée par inhalation chez les humains.

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Toluène	danger d'aspiration
HEPTANE	danger d'aspiration
MBK	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cyclohexane	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le

personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	30-3554-0	Numéro de la version :	10.00
Date de parution :	2025/12/16	Remplace la version datée de :	2025/10/09

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca